



Demande de Soutien

Critères d'éligibilité 2025



Vous souhaitez présenter votre projet.

Nous vous remercions de prendre connaissance des indications préalables suivantes pour vous assurer que vous êtes éligible à un soutien de Domorrow.

Nous faisons le choix d'accompagner un nombre limité de projets, sur plusieurs années, en fonction de leurs besoins (fonctionnement, développement de programme, investissement) afin de leur donner les moyens d'agir et de renforcer leur impact.

1. Le projet doit être porté par une structure d'intérêt général

(Association loi 1901, Fondation, Fonds de dotation).

2. Votre projet doit s'inscrire dans l'un ou plusieurs de nos axes d'intervention actuels et apporter une ou des réponses aux enjeux identifiés (voir les enjeux Axe Agriculture et Axe Education aux transitions sur les pages suivantes)

3. Nous portons une attention particulière aux éléments suivants :

- Le caractère **innovant** du projet, en quoi il constitue de nouvelles réponses ou des réponses complémentaires à un ou plusieurs **besoins** non couverts ou mal couverts.
- La **vision**, la stratégie de développement, le modèle économique du projet et sa **pérennité**.
- La capacité de **duplication** et **d'essaimage** du projet (soit en propre, soit du fait des enseignements issus du projet qui peuvent être diffusés plus largement).
- L'**impact** du projet (ambition, suivi et mesure du projet).
- Projet développé en **France** (ou par une équipe française sur la partie recherche), la notion d'ancrage local (région AURA) peut-être considérée.

4. Il convient de préciser que Domorrow :

- Ne fait pas de **sponsoring**.
- Ne subventionne pas l'**événementiel** (conférences, colloques, festivals, dîners de gala...).

Axe Agriculture

Constats :

1. La population agricole diminue, les fermes s'agrandissent et **l'accès au foncier est difficile**
2. Les agriculteurs sont frappés de **précarité économique**
3. L'agriculture conventionnelle et l'élevage intensif impactent la **santé humaine et environnementale**, et engendrent une **dépendance aux intrants chimiques** et aux semences industrielles
4. Les **financements publics** doivent être réorientés en faveur de la **transition du modèle alimentaire français**
5. Le **cycle de l'eau** est perturbé par le changement climatique

Face à ces constats, Domorrow accompagne des initiatives d'intérêt général liées au métier d'agriculteur et à ses pratiques, dans le cadre d'une transition écologique et solidaire.

Ses soutiens s'articulent autour de deux axes :

1. Soutenir les porteurs de projets agricoles

Susciter des vocations et améliorer les conditions des agriculteurs, en accompagnant des projets qui mettent en lumière la richesse et l'importance du métier tout en adressant les défis structurels tels que la **précarité**, la **pyramide des âges** ou encore **l'accès au foncier**.

2. Encourager des pratiques agricoles durables

Soutenir les agriculteurs dans leur transition vers des **pratiques plus résilientes, moins dépendantes des intrants industriels**, et plus **respectueuses de la santé** des Hommes et de la planète, à travers le financement d'**expérimentations**, de **formations** et de **programmes de plaidoyer**.



Axe Éducation à la transition écologique



Constats :

1. L'écologie est de moins en moins priorisée dans le débat public et suscite un **clivage croissant** au sein de la société
2. La **sensibilisation** aux causes et aux conséquences des crises climatiques et environnementales reste **insuffisante**
3. La culture **anthropocentrée** renforce la déconnexion de l'Homme avec le **monde vivant**
4. La **désinformation** et la remise en cause des vérités scientifiques nourrissent les discours populistes et freinent la prise de conscience collective

Face à ces constats, Domorrow oriente son intervention vers des projets visant à renforcer la sensibilisation et l'engagement citoyen, tout en intégrant les enjeux de justice sociale.

Le fonds de dotation soutient en particulier les projets qui tendent à :

1. Sensibiliser à travers de nouveaux récits et lutter contre la désinformation

A travers de nouveaux visages et discours sur la transition, la production et diffusion de contenus innovants permettant de vulgariser les enjeux écologiques et contrer la désinformation, le développement de plateforme de fact-checking etc.

2. Intégrer les enjeux de justice sociale

Des projets qui mettent en lumière les impacts sociaux et environnementaux des crises environnementales sur les populations les plus vulnérables, favorisent l'inclusion et la participation des populations isolées ou marginalisées aux débats et solutions, développent des projets locaux impliquant directement les travailleurs modestes et les populations rurales.

3. Reconnecter au vivant par l'émerveillement

Des projets qui favorisent les expériences immersives en nature pour tous les publics et développent des approches éducatives basées sur l'expérience sensorielle et émotionnelle du monde vivant.

4. Accroître le niveau de connaissance générale sur la crise environnementale

En renforçant l'enseignement des enjeux écologiques à travers l'éducation formelle et non formelle, soutenant la formation des enseignants et des relais d'opinion aux thématiques environnementales, et en développant des ressources pédagogiques accessibles et adaptées à différents publics.



Processus de sélection des projets

Les engagements sont votés par les **Membres du Conseil d'administration** éclairés par l'avis d'**experts**.

L'équipe opérationnelle source, rencontre et analyse les demandes pour les présenter aux instances.

Etapas de l'analyse :

1. Validation de l'**éligibilité** du projet (cf. pages précédentes).
2. Si le projet est éligible, un **premier échange** vous sera proposé, pour comprendre les besoins/l'ambition, et identifier quel pourrait être l'effet levier de notre philanthropie.
3. A l'issue de cette première phase d'analyse, choix de présenter ou non le projet en **Manifestation d'Intérêt** (au regard des priorités d'action et de la complémentarité avec les autres projets soutenus, de la capacité de soutien du Fonds de dotation).
4. Si manifestation d'intérêt validée, **poursuite des échanges** avec la structure afin d'affiner l'analyse (besoins/cadre possible du partenariat/forces et fragilités).
5. **Présentation devant les instances** pour décision d'engagement. Pour cette étape, le porteur de projet peut être invité à présenter sa demande et échanger avec les experts et les membres du CA.

Le processus peut durer entre 3 et 6 mois. A chaque étape, les porteurs de projet sont informés des suites données. Pour déposer votre demande, merci d'utiliser le formulaire dédié à cet effet.





DOMORROW

Agir pour les générations futures

6, quai Saint Antoine
CS 60026
69289 LYON Cedex 02

+33 (0) 4 72 68 98 00
contact@domorrow.com

 [domorrow.com](https://fr.linkedin.com/company/domorrow)
[https://fr.linkedin.com › company › domorrow](https://fr.linkedin.com/company/domorrow)